

Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique
Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique
Band: - (2004)
Heft: 63

Artikel: "Le FNS a aujourd'hui une responsabilité accrue"
Autor: Meili, Erika / Knaus, Alan / Diggelmann, Heidi
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-552797>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

«Le FNS a aujourd'hui une responsabilité accrue»



PAR ERIKA MEILI ET ALAN KNAUS
PHOTOS SEVERIN NOWACKI

Heidi Diggelmann quitte la présidence du Conseil de la recherche à la fin de l'année. C'est l'occasion de tirer avec elle un bilan de son mandat, assumé dans une période marquée notamment par des moyens en diminution.

Avec quels sentiments quittez-vous la présidence du Conseil de la recherche du Fonds national suisse ?

Heidi Diggelmann : Avec satisfaction et sans regret. Une page se tourne pour moi et, en considérant mon mandat, je me souviens avant tout des nombreux moments positifs et enrichissants.

Dans quelle mesure avez-vous pu réaliser vos objectifs ?

Mon mandat a coïncidé avec une période difficile pour la recherche. Entre les années

1960 et 1990, la tendance était à la croissance continue tant dans la société que dans la recherche. Puis une cassure s'est produite dans les années 1990. Le nombre des requêtes de chercheurs, eux-mêmes toujours plus sous pression, a continué d'augmenter alors que les ressources à disposition du FNS ne cessaient de diminuer. Le pourcentage de refus s'est donc forcément accru. Je dresse malgré tout un bilan positif. Nous nous sommes efforcés d'harmoniser les critères d'évaluation des requêtes entre les différentes divisions,

nous avons créé de nouvelles structures pour l'évaluation des projets de recherche multidisciplinaires et axés sur la pratique et nous avons mis en place les postes de professeur boursier et les Pôles de recherche nationaux (PRN).

Le rôle du FNS s'est-il modifié ces dernières années ?

Les problèmes financiers de l'économie privée et de l'université ont conféré au Fonds un rôle toujours plus important. En recherche fondamentale notamment, il est le seul bailleur de fonds en mesure de garantir un soutien continu aux chercheurs de ce pays. La qualité d'un chercheur se mesure généralement en fonction de son succès auprès du FNS. Cela signifie que celui qui n'obtient pas de soutien du FNS aura aussi des difficultés à en obtenir ailleurs. Le Fonds endosse donc une respon-



« Les ressources limitées posent toujours la question de la prise de risque. »

« A long terme, il faudra abolir les limites d'âge tant pour les hommes que pour les femmes. »



sabilité accrue sur la place suisse de la recherche et ce rôle important devrait être davantage mis en évidence auprès des politiciens lors des débats budgétaires.

De quoi êtes-vous particulièrement fière ?

L'encouragement de la relève m'a toujours semblé très important. Durant mon mandat, le statut de professeur boursier a été introduit, ce qui a accéléré la formation du

corps intermédiaire en sciences humaines et sociales et encouragé l'autonomie des jeunes chercheurs. Concernant les Pôles de recherche, ceux-ci étaient déjà en projet quand j'ai accédé à la présidence. L'encouragement des femmes me tient particulièrement à cœur. C'est un secteur dans lequel nous avons fait des progrès significatifs ces dernières années. Le FNS a notamment grandement contribué à l'encouragement de la relève et a renforcé la prise en compte des intérêts des femmes dans la recherche. Il est important que les institutions de for-

mation telles que les universités et les hautes écoles prennent leurs responsabilités. Le Fonds ne peut pas faire grand-chose pour répondre à la question la plus critique du moment : comment les femmes du corps intermédiaire supérieur peuvent-elles parvenir aux positions les plus élevées ? Mais grâce aux postes de professeurs boursiers nous avons initié un mouvement vers le haut.

Quelles mesures peut-on encore prendre en faveur de l'égalité ?

A long terme, il faudra abolir les limites d'âge tant pour les hommes que pour les femmes. Les chercheurs doivent en effet aussi pouvoir mener des carrières non conventionnelles et créatives, cultiver par exemple les aspects interdisciplinaires ou s'engager davantage dans le travail avec le public. Et encourager le travail à temps partiel n'a pas vraiment d'effet si seules les femmes sont concernées. Car si les hommes travaillent à temps partiel, les femmes ont de plus grandes chances de pouvoir mener leur propre carrière. C'est certainement une évolution qui doit avoir lieu partout dans la société et l'économie. ►

Engagement au long cours en faveur de la recherche

Heidi Diggelmann est depuis 1997 présidente du Conseil national de la recherche, l'organe central du FNS. Elle quitte cette fonction à la fin 2004, la durée de ce mandat étant limitée à huit ans. Son successeur est Dieter Imboden, professeur de physique de l'environnement à l'EPFZ.

Agée de 68 ans, Mme Diggelmann est médecin de formation et a été, de 1971 à 1991, cheffe de division à l'Institut suisse de recherche expérimentale sur le cancer (ISREC) et, de 1991 à 2001, directrice de l'Institut de microbiologie

de l'Université de Lausanne. En plus de nombreuses distinctions, elle a reçu en 2003 un doctorat honoris causa de l'Université de Bâle. Heidi Diggelmann s'engage depuis longtemps dans les questions de politique de la recherche. Elle a notamment siégé, de 1990 à 1996, au Conseil des EPF. Elle a également été membre de l'Académie suisse des sciences médicales et du conseil de fondation de Science et Cité. Ses compétences dans ce domaine ont fait d'elle une experte et une conférencière internationalement sollicitée.

« En recherche fondamentale notamment, il est le seul bailleur de fonds en mesure de garantir un soutien continu aux chercheurs de ce pays. »



Quelles difficultés avez-vous rencontrées durant votre mandat ?

Quand j'ai repris la présidence, le Conseil de la recherche comprenait près de 70 chercheurs représentant avant tout leur propre domaine de recherche et les intérêts d'une division. Le Fonds en tant qu'entité n'avait qu'une signification marginale pour le Conseil. Faire prendre conscience du fait que nous devons, en tant qu'organisation, développer une stratégie commune pour montrer notre force à l'extérieur était et reste un combat constant.

Comment a évolué la place suisse de la recherche ces dernières années ?

En raison des moyens limités, la question de l'autonomie des institutions est devenue importante. Chaque institution peut-elle répondre à tous les besoins ? Comment atteindre l'excellence avec des moyens limités ? Comme dans la nature, les choses évoluent rarement de manière spontanée au sein des institutions, mais bien plutôt sous une pression sélective. Le fossé entre l'offre et la demande devenant toujours plus grand, le paysage de la recherche a

commencé à bouger. Conscientes de leurs faiblesses et de leurs forces, les universités fixent aujourd'hui des priorités. Alors qu'auparavant elles n'étaient guère associées au choix des Pôles de recherche nationaux, les universités doivent aujourd'hui s'engager à long terme, si elles veulent en héberger un. Au début, cela a créé passablement de remous. On disait qu'il y aurait des querelles entre facultés, que l'on n'avait pas les compétences pour prendre de telles décisions. Aujourd'hui, on analyse le portfolio et l'on se demande s'il est judicieux d'accomplir une mission en solo ou si on peut la partager avec quelqu'un.

Quels sont les désavantages de cette évolution ?

Les ressources limitées posent toujours la question de la prise de risque. On dit ainsi souvent : « C'est peut-être une idée géniale, mais il n'est pas possible d'évaluer ses chances de succès » ou « le requérant n'a pas encore suffisamment publié pour être digne de confiance ». Une institution comme le FNS doit savoir assumer des risques et affronter la critique en cas de flop.

Si ce n'est pas le cas, nous n'allons encourager que ce qui correspond à l'esprit du temps et nous allons passer à côté de ce qui est vraiment nouveau et qui n'a pas encore été exploré.

Comme pour la recherche sur les cellules souches ?

Oui, par exemple. Il en va de même pour l'étude du comportement de plantes génétiquement modifiées. Dans les deux cas, nous n'en sommes qu'aux balbutiements de la recherche. Il faut bien sûr tenir compte des craintes des gens, qui aimeraient déjà tout savoir à l'avance. Mais cela n'est pas conciliable avec le principe de la recherche qui doit toujours évoluer en terrain inconnu afin d'enregistrer de nouvelles connaissances. Et ce conflit entre gain de connaissances et risque de l'inconnu doit sans cesse faire l'objet de discussions avec le public afin de trouver ensemble des solutions qui sont acceptables pour la majorité. Il serait catastrophique que la Suisse, au nom de ses succès passés, se contente de préserver ses acquis. Des petits pays comme la Finlande ou le Danemark ont fortement augmenté leurs investissements dans la recherche et nous ont dépassés dans certains domaines. Ce qui montre que d'autres ont réalisé que : « Si nous désirons être compétitifs au niveau international, il faut investir. » ■